OC08000P
COORDINATEUR SAFEGUARDING

Niveau 12

Responsabilité Hiérarchique
Chef de Mission

Responsabilité Fonctionnelle
Operations Safeguarding Advisor

Domaine Professionnel
Opérations

But principal
Le coordinateur de la protection de la sauvegarde dirige l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de protection visant à renforcer la détection, la prévention et le rapport, basée sur une analyse des besoins spécifiques au contexte.

Responsabilités
1. Analyse contextuelle:

- Diriger une analyse continue des risques de protection, des schémas d'abus et de la performance des systèmes de protection afin d'identifier de manière proactive les vulnérabilités et de mener des actions de protection fondées sur des preuves.
- Cartographier, mobiliser et coordonner de manière proactive les parties prenantes et ressources clés, renforçant les systèmes de prévention et de réponse et assurant une contribution active aux mécanismes de coordination de la PSEA.

2. Stratégie de prévention:

- Concevoir et diriger des évaluations des risques de protection et traduire les conclusions en plans de prévention complets et exploitables, avec des mesures d'atténuation claires, des responsabilités définies, une allocation des ressources et des délais, garantissant une intégration complète entre les programmes et les systèmes RH.
- Fournir un leadership technique et un coaching aux équipes, soutenir de manière proactive l'identification des risques (y compris au sein des partenariats) et assurer un suivi cohérent ainsi qu'une responsabilité mise en œuvre de mesures de protection.

3. Sensibiliser: Parmi le personnel, partenaires et contractuels de MSF:

- Favoriser l'identification des lacunes de connaissances, diriger l'adaptation des matériaux de protection et dispenser des formations de haute qualité tout en développant des capacités internes durables grâce à un réseau formé de facilitateurs.

- Veiller à ce que la protection soit systématiquement intégrée dans les processus d'intégration, tout le personnel étant pleinement informé des attentes comportementales, des codes de conduite et des mécanismes de déclaration confidentiels.

Parmi les patients, les aidants et les populations:

- Diriger la conception et la mise en œuvre de stratégies de sensibilisation centrées sur la communauté qui garantissent que les populations affectées comprennent clairement leurs droits et les mécanismes de plainte et de réponse disponibles.
- Renforcer la capacité des équipes HPCE à livrer de manière cohérente des messages de protection et à gérer les plaintes, permettant un signalement sécurisé, une orientation rapide et un accès centré sur les survivants aux services de soutien.

4. Canaux de retour d'information et de plaintes:

- Diriger la conception, l'amélioration continue et la supervision de mécanismes de réclamation sûrs et accessibles, en garantissant des procédures opérationnelles solides pour le rapport, le triage et le référencement, et en favorisant des améliorations itératives basées sur la performance du système et les retours des utilisateurs.
- Renforcer la capacité de l'équipe à identifier et éliminer proactivement les obstacles au signalement, et s'assurer que le personnel est pleinement formé à la gestion des plaintes, y compris des approches centrées sur le survivant, le triage et les voies de référence.

5. Surveillance et supervision:

- Diriger la collecte, l'analyse et l'interprétation des données de protection, y compris les activités de prévention, les plaintes et les perceptions de la sécurité, afin d'évaluer l'impact et d'affiner continuellement les stratégies de protection en collaboration avec la haute direction.
- Produire des rapports analytiques réguliers, coordonner l'alignement entre les centres opérationnels et soutenir les managers dans la planification et l'exécution des activités de prévention et de sensibilisation tout en renforçant une ligne solide responsabilité de la gestion pour la sauvegarde des résultats.

Éducation

Licence ou niveau équivalent dans un domaine lié à ce profil (par exemple droit, sciences sociales ou organisationnelles, études de genre, affaires humanitaires).

Expérience

- Un minimum de cinq ans d'expérience avec une ONG ou une ONG dans le domaine de la protection ou de la protection est exigé.
- L'expérience dans l'élaboration de stratégies de protection et leur mise en œuvre est très souhaitable.
- L'expérience dans la conception et la mise en œuvre d'activités de formation et de sensibilisation dans ce domaine est très appréciée.
- Au moins une mission effectuée en situation d'urgence est souhaitable.
- L'expérience en tant que coordinateur de projet est un atout.

Generated at 2026-11-03 08:01:23 +0000

© 2026 MSF International